Compte rendu du 04/07/2023 – CSAL-FS matin et CSAL après-midi

Débuté à 9h30, avec un quorum atteint, nous avons directement obtenu satisfaction sur l'un des points évoqués dans notre liminaire.

En effet, suite à la mise en sécurité des agents, avec un départ anticipé à 17 heures, le vendredi 30/06/2023, certains collègues n'avaient pas pu faire leur journée entière. Notre demande de compensation horaire, suivant le module horaire des agents, a été validée. Solidaires Finances Publiques DSFIPE restera attentif à la mise en œuvre pour que personne ne soit oublié.

De plus, les mesures de sécurité resteront (emport des portables, fermeture des fenêtres et des armoires) encore en place quelques jours, le temps de s'assurer que la situation devient plus sereine dans le quartier.

Pour le sujet prime assimilé centrale, une note est en cours de rédaction au niveau de Bercy. Dans l'attente de cette réponse, la direction ne souhaite pas aborder le sujet.

Un point particulier a été abordé par rapport à la situation très spécifique du service des Pensions Cristallisées : un changement d'applicatif défaillant, une dématérialisation qui prend du retard, une demande de « bouger » le service du sous-sol, et la situation de la responsable du service, initialement en arrêt un mois, qui a vu son arrêt prolongé jusqu'au mois de septembre. L'absence d'encadrement est prise en compte par la Direction qui indique suivre et accompagner avec attention l'ensemble des agents. Une lettre de mission a été remise au responsable de la Division Pension pour reprendre l'encadrement de proximité. Dans cette période difficile, Solidaires Finances Publiques soutient activement les agents et demande à ce que tout soit mis en œuvre pour améliorer les conditions de travail, tant au niveau des applications informatique qu'au niveau localisation des bureaux.

Attention ! Pour les travaux de changement des sols des parties communes et des escaliers, il y a une surprise ! Accrochez-vous bien, il y a de la colle amiantée dans les nez de marche.
En clair, soit le budget pour le changement des sols est augmenté en conséquence pour prendre en compte le risque amiante, soit il ne sera pas. Nous restons dans l'attente du chiffrage du surcoût induit par cette découverte. Si le montant est trop onéreux, les travaux ne seront pas effectués et l'enveloppe allouée pour la rénovation rendue à la DG en vue d'une reprogrammation.

Et dans la continuité, amiante encore et toujours, les résultats des prélèvements effectués dans les services le 29/06/2023, seront connus avant le 14/07/2023. Avec les aléas du chantier, l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, nous a informé que la DSFIPE, sera mise à l'honneur, dans une fiche spécifique, sur le risque amiante. En effet, il apparaît que les prélèvements dans des locaux vides d'agent ne soit pas la norme. Et que de fait, avoir mis nos collègues en télétravail pour les protéger sera mis en avant dans les bonnes pratiques sur les prochains chantiers !

Nos nouvelles fenêtres pour 2024 !

Le pilotage du projet est conduit par SPIB-2C, ce sont eux qui payent, ce sont eux qui sont à la manœuvre.

En temps et en heure, un planning sera mis en place, avec la communication d'un plan de prévention. Une « météo des travaux » sur Ulysse locale nous indiquera une fois par semaine l'avancement des travaux. Conclusion, nous ne savons pas encore le tempo. Mais nous devrons tous être informés de la danse de la pluie et de la valse des services.

À l'ordre du jour, nous avions trois votes à faire.
Tout d'abord, l'approbation des deux PV suivants :
- FS du 31/05/2023 : vote unanime de toutes les organisations syndicales.
- CSAL du 12/01/2023 : vote unanime de toutes les organisations syndicales.
Au niveau des délais, le vote en juillet pour une instance qui a eu lieu en janvier, a fait l'objet d'un recadrage pour la suite des instances.
De ce fait, celui du 14/06/2023, est finalisé et il ne manque qu'une signature pour être présenté au prochain CSAL de la rentrée.
Et pour celui de ce jour, nous avons eu la promesse qu'il sera envoyé aux OS dans un délai de 5 jours pour correction.
Nous espérons que cette mise au point permettra un dialogue serein et efficace.

Le troisième vote était pour l'approbation du Plan Action Prévention (PAP) de la DSFIPE. Solidaires Finances Publiques a fait le choix de s'abstenir sur ce vote et nous vous devons des explications.
Premièrement, nous avons émis des réserves sur le déroulé de la rédaction du Document Unique de l'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) qui sert de base pour le PAP. L'agent de prévention (AP), a proposé son aide pour animer les réunions DUERP. C'est ainsi que la moitié des services de la DSFIPE l'ont sollicité. Ces réunions pilotées par l'AP ont été très appréciées dans leur qualité organisationnelle. Toutefois, il en ressort un sentiment de déposition des agents de ne pas pourvoir quantifier eux-mêmes, la fréquence et la maîtrise des risques, même si une rectification leur a été proposée à posteriori.
Et ce sentiment, s'est réellement traduit dans les faits, quand les groupes de travail sur le PAP ont tenté de travailler. Les deux GT ont pour but d'harmoniser les différentes cotations émises dans les différents services, et aussi de voir si un même problème ressort sur plusieurs services. Et là, pas besoin de dialogue ou de faire de consensus, puisque tout a déjà été fait par l'AP.
Cette perte d'expression des agents ne doit pas perdurer. Solidaires Finances Publiques a demandé que pour le prochain DUERP la méthode de retour des agents soit revue.

Deuxièmement, pour le PAP en lui-même des interrogations ont été émises.
Sur l'absence de sujet amiante, il nous a été signifié qu'en 2022, aucuns travaux n'étaient engagés, et que de ce fait le risque amiante était maîtrisé comme pour les années précédentes.
Pour 2024, avec notre chantier pour les futures fenêtres, l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) a fait une offre de formation auprès du BIL et des chefs de services sur les risques liés à l'amiante.
Le Traitement Automatisé d'Analyse Prédictive (TAAP) dans les services DICOM, DD et SFACT, pose problème dans le niveau de demandes de contrôles. Imposé par la DG et obligatoire, ce niveau est le même pour tous les services d'une Direction, même si la nature des dépenses ne sont pas identiques. Cela entraîne une perte de sens du travail de nos collègues avec la fameuse « boite noire » qui indique quoi faire sans savoir pourquoi.
Il nous a été indiqué qu'un bilan est prévu au niveau national pour les 3 ans de déploiement du TAAP.
Pour mettre en avant notre offre de service auprès du MEAE, et tenter de remettre du sens dans le travail de nos collègues, des contrôles a posteriori, avec des axes de recherche différents sont en cours.
Pour finir, un point sur les services SCB/CR a été abordé sur le qui fait quoi entre ces deux services.
Au final sur les 69 lignes d'actions à effectuer du PAP, nous en avons 7 avec l'indication EN

COURS sans aucune annotation et 22 avec des annotations, et 32 lignes À FAIRE sans aucune annotation.
Solidaires Finances Publiques DSFIPE regardera si la totalité des sujets seront réellement traités d'ici la fin de l'année 2023.

Autre point du jour, est le budget dédié à la FS.
L'achat de matériel sur prescription médical a été validé.
Pour les ballons ergonomiques, suite à un avis très défavorable du Dr Aubrun, un seul et unique ballon sera en test pour toute la DSFIPE.
Pour le renouvellement des fauteuils, un plan pluriannuel avec un cofinancement entre le budget DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et celui de la FS a été acté. En priorité, le renouvellement concernera les fauteuils abîmés. Un inventaire dédié sera effectué très prochainement.
Les formations :

- Premiers secours (PSC1)
- Gestes qui sauvent
- Manipulations des extincteurs
- Circuler en voiture en ville : cohabiter avec cyclistes et piétons
- Le code du guidon

liées à tous les aspects sécurité ont été budgétées et seront donc réalisées courant de l'année 2023.

Un point non négligeable sur le mouvement local des agents C, B et A a été abordé. Tout particulièrement, sur le malaise ressenti au niveau des cadres A, (poste à profil et donc entretien obligatoire avec la Direction). Un manque de transparence et de connaissance de l'ensemble des postes à pourvoir n'a pas permis à tous ceux qui le désiraient de postuler. La Direction a souligné que l'un des postes nouvellement créé, secrétaire des auditeurs, n'a pas vocation à être perenne. Ainsi, il ne voulait pas susciter trop d'attente et de refus pour ce poste qui n'est que provisoire.
Ce manque de perspective de carrière et d'évolution au sein de notre petite structure, n'est ni vendeur, ni attractif. **L'intérêt de venir et surtout de rester à la DSFIPE ne serait-il pas d'avoir la prime assimilée centrale ?**

Dans la même continuité, les réunions métiers, qui ont eu lieu l'année dernière, avaient pour objectif de mieux faire connaître à l'ensemble des agents de la DSFIPE les différentes missions de notre maison et éviter ainsi un important nombre de mutations.
Et au vu du nombre de nos collègues qui partent pour mutation (4 C,13 B et 3 A), l'objectif n'a pas été atteint ! Donc pour cette année pas de forum des métiers. Peut-être l'année prochaine sous une autre formule ?

L'attractivité, encore et toujours de la DSFIPE, est à l'ordre du jour avec le recrutement de 9 contractuels. Avec 50 dossiers déposés à ce jour, la Direction espère pouvoir arriver à un recrutement efficace. L'objectif secondaire proposé serait de convaincre ces futurs collègues de passer les concours pour entrer de façon beaucoup plus permanente à la DGFIP. Solidaires Finances Publiques DSFIPE, est heureux que notre Direction appuie l'idée essentielle et que la seule unique façon viable d'avoir un recrutement sain et non biaisé par du copinage, reste et restera le passage obligé par un concours !

L'année dernière la journée de cohésion de l'ensemble de la DSFIPE avait eu un très bon retour. Pour cette année, une réunion qui rassemblera l'ensemble des agents de la DSFIPE est envisagée. Les modalités ne sont pas encore arrêtées.

Pour information, nous avons eu un point sur le budget DGF de la DSFIPE sur 2022 et 2023.

À notre grand étonnement, il est apparu que nous continuons de payer les salaires des ADL (Auxiliaires de Droits Locaux) sur quatre sites le Royaume-Unis, l'Allemagne, le Benelux et la Chine.
De même, nous avons la charge budgétaire des frais de changement de résidence des Attachés Fiscaux qui partent ou rentrent de l'étranger.
Dans les deux cas, ce ne sont pas des collègues de la DSFIPE, et pourtant c'est bien à notre direction de payer !
Pour 2023, un changement non négligeable sur le budget DGF, est apparu, **le chauffage** ! Tous les paiements de fluides (eau, électricité…) est normalement payé par SPIB-2B et de ce fait ne gréve pas le budget de chaque direction. Or, notre transition du chauffage au gaz, par celui de la ville au bio masse, impacte notre direction car facturé au nom de la DSFIPE. Une alerte a été effectuée auprès de la Direction Générale pour un accompagnement spécifique sur ce sujet.

« Point vert attitude. »
Au niveau de la DSFIPE, une sensibilisation sur la mobilité travail/domicile, sur l'utilisation de déplacement respectueux de l'environnement sera mis en place d'ici la fin de l'année.

Et pour finir en beauté, une nouvelle toute chaude qui vient tout juste de tomber en pleine réunion.
Nous attendions pour le 07/08/2023, 12 nouveaux agents C, eh bien ils ne seront que 10 ! Une défection (condition pour concourir non valide) et une démission en cours de scolarité à l'ENFIP.
Espérons que contrairement au livre d'Agatha Christie « Ils étaient dix », ils viennent bien tous au mois d'août !